CENTRE HOSPITALIER
PRINCESSE GRACE
INSTITUTS DE FORMATION IFSI - IFAS

Modalités de sélection d'entrée en IFAS

26 Août 2024

Les conditions d'admission à l'épreuve de sélection :

- Être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation, aucune dispense d'âge n'est accordée
- Pas d'âge limite supérieur prévu
- Sans condition de diplôme

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection <u>uniquement</u> sur la base d'un dossier, pour la rentrée du 26 août 2024

(Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture)

Les modalités de constitution du dossier et le téléchargement du dossier d'inscription sont accessibles sur le site web du CHPG www.chpg.mc dans la rubrique *Etudiants et Professionnels*

OU au secrétariat de l'IFSI/IFAS,

ouvert du lundi au vendredi

de 9h30 à 16h30

Downloaded from QVectors.net